

Info Château-Chalon



20 décembre 2008 : goûter de Noël pour les enfants de Château-Chalon
« Manquent sur ce cliché les trois enfants arrivés après la photo »

EDITO : « Que la santé accompagne la réalisation des projets de chacun en toute sérénité et que cette nouvelle année nous conduise vers d'autres horizons ! » Ch. V.

Au sommaire :

- Nous serions 173 castel-chalonnais !
- Huit mois de travail de l'équipe municipale
- La commune embauche
- Le Froid Pignon
- Noël 2008
- Qu'est-ce que le «Schéma d'Aménagement Urbain de Caractère» ?
- Vœux 2009

Bulletin municipal n°6 décembre 2008

Directeur de la publication : Christian Vuillaume
Mise en page : Patrick Nicod IPNS (imprimé par nos soins)



NOUS SERIONS 173 CASTEL-CHALONAIS !

L'INSEE vient de mettre au point un nouveau mode de calcul qui sera utilisé désormais pour définir la population légale de chaque commune. Nous tenons à votre disposition en mairie la fiche qui explicite la méthode utilisée pour ce nouveau mode de recensement de la population qui sera actualisé tous les ans. Voici les chiffres qui nous sont parvenus définissant la population légale à compter du 01 janvier 2009 :

Population municipale 166

Population comptée à part 7

Population totale **173**

HUIT MOIS DE TRAVAIL DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

La nouvelle équipe n'aura pas chômé depuis avril dernier et ce mois de décembre nous a permis de faire le point sur les travaux engagés à l'heure de déposer les dossiers de subvention pour les multiples investissements réalisés.

- Les murs du Puits Saint Pierre auront coûté 157.000€ dont 43.600 € resteront à la charge de la commune.
- Les travaux sur notre conduite d'eau qui viennent de dégager plus de 50% d'économie d'eau.
- L'amélioration du traitement au niveau du captage et du château d'eau en attendant pour 2009 la protection et la réglementation sur l'aire de captage de nos sources.
- Les travaux pour améliorer l'assainissement (changement de pompe)
- Le plan de gestion de notre forêt pour les 20 ans à venir afin d'améliorer sa rentabilité.

Nous avons confirmé cette semaine au Conseil Général notre intention d'aménager notre traversée d'agglomération au printemps prochain. Cette opération devrait comprendre la création de deux espaces parkings et la sécurisation de la traversée dans la ligne droite entre la fromagerie et la maison Plésiat. Le coût estimé études comprises devrait s'élever aux environs de 55.000 € sur lesquels nous avons déjà déposé deux demandes de subventions. A suivre...

LA COMMUNE EMBAUCHE

Constatant le nombre de petits travaux d'entretien à réaliser, nous avons fait le choix de recruter une personne en emploi aidé sur notre commune. Philippe Barbe qui a loué le studio de la cure a accepté ce job en attendant de concrétiser son projet professionnel sans doute en avril. Ce garçon qui revient de passer deux ans en Colombie

Britannique dispose déjà d'une belle expérience. Embauché à raison de 26 heures hebdomadaires depuis le 16 décembre, il a entrepris les peintures des volets des bâtiments communaux et de menus entretiens. Lorsque la météo sera plus clémente il se verra confier des travaux extérieurs jusque là un peu délaissés.

Nous lui souhaitons la bienvenue au village et vous lui réserverez un bon accueil.

Notre jeune secrétaire de mairie Émilie Roy se forme au métier et à ses subtilités. La jeune savoyarde est désormais installée sur notre territoire et décide de faire de cette activité très diversifiée son métier. Le maire aide à compléter son emploi du temps pour pérenniser cet emploi. En attendant, les permanences sont maintenues les mardis et jeudis de 17h30 à 19h.

LE FROID PIGNON

Oui le retard pris est important car le scénographe n'a pas tenu les délais. Le lieu a malgré tout été ouvert partiellement durant les vacances de Toussaint. Celles et ceux qui l'ont visité ont pu apprécier la qualité des contenus et en avril « La Maison de la Haute Seille » ouvrira ses portes pour améliorer la diffusion touristique sur notre territoire. Elle sera gérée par l'Office de Tourisme des Coteaux de la Haute Seille.

L'aménagement de ce pôle s'élève à 565 000 € avec 80% de subventions soit un équipement qui aura coûté 113 000 €. Encore est-il bon de rappeler que la Communauté de Communes qui a assumé cet investissement ne prélève aucun impôt sur les ménages jusqu'à ce jour...ce qui n'est pas le cas de toutes les communautés de communes !

Bien entendu, les habitants du village se verront convier à une visite du lieu en avant première.

NOËL 2008

Vous aurez constaté que nous avons modifié la modeste décoration de Noël en la réalisant nous-mêmes pour économie. Merci à Pierrot Rizzi, Denis Bury et Philippe Barbe.

Nous avons aussi proposé un goûter de Noël pour les enfants de Château-Chalon. Une bonne quinzaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont répondu à cette invitation. Un conte de Noël interactif raconté par Françoise qui n'avait pas oublié ardoises et craies, des gaufres maison et des confiseries dans une ambiance des chants de Noël...c'était tout simple mais plutôt sympathique.

Merci à Gaby Rizzi, Isabelle Heinis, Denise Vuillaume et Françoise Nicod qui ont bien assuré ce moment destiné aux enfants de Château-Chalon !

QU'EST-CE QUE LE «SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT URBAIN DE CARACTÈRE» ?

Ce dispositif régional, mis en place par la Région Franche-Comté, vise à impulser sur des secteurs stratégiques des projets urbanistiques innovants et de haute qualité qui intègrent des critères liés au développement durable. Il est destiné à renforcer l'attractivité du territoire en valorisant des communes possédant un patrimoine architectural et naturel caractéristique de la Franche-Comté.

Le but est de faire prendre conscience aux maîtres d'ouvrage de la faisabilité d'un programme alliant préservation du patrimoine urbain, innovation et respect des spécificités locales.

Aujourd'hui les communes de Jougne, Marnay, Saint-Hippolyte, Château-Chalon, Vauvillers, Champlitte, Orgelet, Salins-les-Bains, Arbois et Villersexel y sont engagées avec l'aide d'un architecte-conseil, Emilie Devillers, et en partenariat avec le Conseil Régional de Franche-Comté. (extrait du site des PCCC, Petites Cités Comtoises de Caractère).

Un document plus complet est disponible en téléchargement sur le site municipal <http://www.chateau-Chalon.fr> rubrique : téléchargement.

Réponse de Christian Vuillaume maire à la question suivante des PCCC : à quelle phase en est votre commune dans sa démarche «schéma urbain de caractère» ?

« Le schéma urbain de caractère à Château-Chalon est réalisé pour l'essentiel à 95%° (7 des 8 axes du programme envisagé). En effet la réhabilitation des façades pour le bâti privé n'a pu être prise en compte. Il reste donc sur l'axe 6 quelques finitions de détails et sur l'axe 7 nous n'avons pu assumer que la réhabilitation des façades de l'ancienne cure et du porche de l'abbaye. Cette opération a été conduite en lien étroit avec la communauté de communes. Il serait souhaitable d'envisager de poursuivre cette opération « façades » auprès des privés ! » Ch. V.

VŒUX 2009

En cette période de fin d'année, le maire Christian Vuillaume et tous les conseillers municipaux sont heureux de formuler à votre intention leurs meilleurs vœux pour 2009.